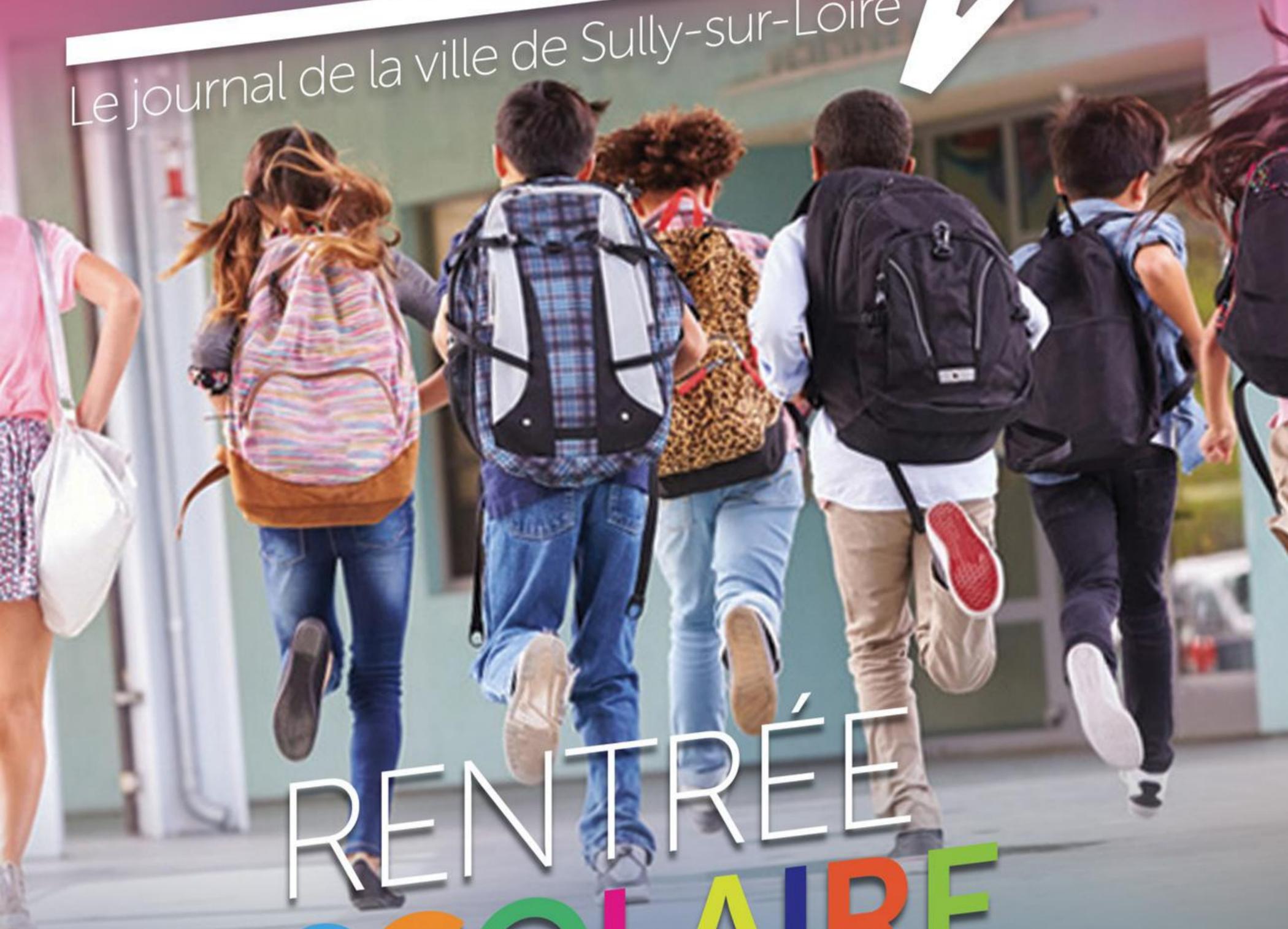


SEPTEMBRE 2019

SULLY magi

N°22

Le journal de la ville de Sully-sur-Loire



RENTRÉE SCOLAIRE

P.9 > **COMMERCE**
Des nouvelles boutiques

P.10 > **CULTURE**
Lettre à Nour face au radicalisme

P.18 > **VIE SOCIALE**
4ème salon des services et des droits



Application Flash code à télécharger sur votre mobile.
Flashez ce code et retrouvez toutes les informations
concernant les événements de Sully sur la page
facebook sully45 Evenements



Une bonne nouvelle !

Le projet de Maison des Jeunes et de la Culture a enfin reçu le concours financier du Département.

La culture pour les jeunes étant un enjeu essentiel de notre société, nous espérons, avec ce projet qui a pris beaucoup plus de temps que prévu, susciter l'adhésion et l'intérêt du plus grand nombre dans le cadre d'une gouvernance partagée de ce nouvel établissement, à l'image du travail municipal. En attendant sa concrétisation, nous avons mis les locaux à la disposition de quelques associations sully-loises.

Ainsi, il ne s'agit pas de travailler unilatéralement, mais, dans le cadre d'une concertation et d'une écoute mutuelle, d'avancer ensemble pour un avenir profitable à tous.

Nous pouvons déjà nous féliciter de voir les Sullylois se retrouver lors des moments festifs qui rayonnent largement au-delà de notre territoire.

Nos associations contribuent largement à cette dynamique et à cette notoriété qui résonnent aussi avec le commerce local.

Rarement, en effet, nous avons constaté aussi peu de vitrines vides dans le centre-ville.

Le marché du lundi en profite également et se relance doucement mais sûrement.

L'animation se conjugue avec dynamisme et essor.

Grâce à cette émulation générale, Sully bouge, Sully avance. Merci à tous



Jean-Luc Riglet,
Maire de Sully-sur-Loire,
Conseiller Départemental du Loiret

P.3,4,5	LE RENTRÉE SCOLAIRE
P.6	SPORT
P.7	JEUNESSE
P.8	COMMERCE
P.9	INTERCOMMUNALITÉ
P.10	CULTURE
P.11	VIE SOCIALE
P.12&13	VIE ASSOCIATIVE
P.14	TRAVAUX ENVIRONNEMENT
P.15	A VOS AGENDAS
P.16&17	ACTUALITÉ MUNICIPALE
P.18	LA TRIBUNE LIBRE
P.19	LE SAVIEZ-VOUS
P.20	ÉVÈNEMENT



La Mairie vous accueille :
3, place Maurice de Sully - 45600 Sully sur Loire
tél. : 02 38 36 20 08 - fax. : 02 38 36 38 62
Site internet : www.sully-sur-loire.fr

Heures d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h15 à 17h30
Le vendredi fermeture à 16h30

Permanences

Permanence des élus sur Rendez-Vous

Contacter le Cabinet du maire au 02 38 36 00 03
Courriel : c.planchet.cab@sullysurloire.org.

Le maire : le Lundi de 17h à 18h30 sur RDV
G. Baude : le Mercredi de 17h à 18h30
P. Lenoir : le Mardi de 17h à 19h
C. Bodot : le Jeudi de 19h à 20h (1 fois/mois)
P. Bouard : le Mercredi de 9h à 11h
J. Léveillé : le Jeudi de 10h à 12h
P. Hélaïne : le Lundi de 17h à 18h30
D. Daimay : le Jeudi de 17h à 19h

Permanence État-civil :
le samedi matin de 10h à 12h.
Un adjoint à votre écoute :
le samedi matin de 10h à 12h.

NUMERO VERT : 0806 11 02 28

SULLYmag

Administration, rédaction et publicité : Mairie de Sully-sur-Loire - Tél. : 02.38.36.20.08 > Directeur de la publication : Jean-Luc RIGLET > Secrétariat de Rédaction : Chantal PLANCHET > Conception, maquette : np design graphic > impression : Imprimerie Centrale > 3.000 exemplaires imprimés > ISSN n°0996 - 1488 - Dépôt légal : Septembre 2009

La rentrée dans les écoles sullyloises



Cette rentrée enregistre un certain nombre de changements tels que l'instruction obligatoire à partir de 3 ans, qui concernera 26 000 enfants, la baisse des effectifs dans les quartiers défavorisés et la réforme du baccalauréat.

Certains, le sourire aux lèvres, d'autres le visage fermé, les écoliers sullylois ont donc repris leurs cartables et le chemin de l'école pour 7 semaines de classe...avant les prochaines vacances de la Toussaint.

Les effectifs sont dans l'ensemble stables :

A l'école Jean-Marie Blanchard du Hameau, 87 enfants sont inscrits à l'école maternelle dont 26 en petite section, 33 en moyenne section et 28 en grande section. 150 sont enregistrés en élémentaire (23 CP, 34 CE1, 22 CE2, 43 CM1 et 28 CM2).

A l'école du Centre les 10 classes, dont 1 classe ULIS ont accueilli 222 élèves : 74 en maternelle (23 en petite section,, 23 en moyenne section, 28 en grande section) et 146 en élémentaire (25 en CP, 30 en CE1, 23 en CE2, 30 en CM1 et 38 en CM2).

A l'école privée Jeanne d'Arc, l'effectif pour 7 classes, de la toute petite section au CM2 est de 100 enfants en élémentaire (17 en CP, 24 en CE1, 26 en CE2, 14 en CM1, 19 en CM2) et 69 pour le Pôle de la maternelle (10 en toute petite section, 21 en petite section, 21 en moyenne section, 17 en grande section).

L'école Jeanne d'Arc rénovée



L'établissement a fait l'objet de gros travaux de rénovation cette année.

La 1ère étape a été consacrée à l'acquisition de la maison jouxtant l'école, qui accueille désormais les services administratifs.

A l'intérieur de l'école, ce sont les locaux du Pôle de la Maternelle qui ont été pratiquement doublés avec, en outre, une extension de la mezzanine-dortoir et l'aménagement de

sanitaires plus adaptés.

D'autres travaux sont en projet pour cet hiver : l'aménagement d'une cantine et de deux classes supplémentaires pour le cycle 3, l'objectif étant d'avoir des classes plus grandes.

Un jardin pédagogique pourra ensuite être créé avec le transfert du poulailler et de ses 3 pensionnaires.

La future école primaire du Hameau

Pour cette rentrée 2019-2020, l'école du Hameau n'était pas encore au rendez-vous. En effet, le projet municipal ne consistera pas en une simple rénovation, comme certains l'estimeraient suffisante, mais il s'agira au contraire d'une complète reconstruction, dont les options ont été arrêtées, en concertation avec les enseignants.

Les partenariats financiers ont déjà été sollicités et il faut donc espérer que dans un futur très proche, cette nouvelle école deviendra une réalité pour ce quartier classé prioritaire, dans le cadre de la politique de la ville.

COLLEGE

Une rentrée scolaire en présence de Marc Gaudet

Le Président du Conseil Départemental était l'invité de marque de cette rentrée 2019-2020.

Marc Gaudet était présent, en fin de matinée, le 2 septembre, dans le cadre de sa tournée des établissements scolaires du Loiret. Il venait en effet constater le bon avancement des travaux de réfection de la toiture, financés par le Département.

Il était accompagné dans sa visite, par les conseillers départementaux, la présidente de la Communauté de Communes du Val de Sully, les maires du territoire, la directrice académique adjointe, les représentants de l'entreprise chargée des travaux et l'architecte en charge du dossier.

Une nouvelle principale

La nouvelle principale **Françoise Vargues**, qui a succédé à Martine Chollet, a accueilli chaleureusement ses invités, aux côtés de son adjoint, Rémy Brian.

A l'heure des discours, Françoise Vargues a remercié Marc Gaudet « pour l'intérêt avéré et réitéré que vous portez à cet établissement ».

Le président Gaudet a rappelé que le Département consacrait une enveloppe de 62 millions d'Euros à sa politique Education/Jeunesse.

Les travaux ont commencé en février dernier, après de longues années de statu quo, en raison d'une bataille juridique avec les entreprises ayant réalisé les travaux initiaux. Ils devraient s'achever à la fin du mois de septembre.

Un chantier d'1,5 million d'Euros

Le coût du chantier représente 1,5 million d'Euros et comprend la rénovation de la toiture et des faux-plafonds avec la consolidation de la charpente.



En fin de matinée, lors de cette visite et après un intermède musical proposé par un groupe d'élèves de la section chorale, le cortège officiel a fait le tour des locaux.

Le premier établissement datant de 1969, ce second collège très moderne dans sa conception fut construit en 2005.

D'une capacité de 600 élèves, l'effectif est actuellement de 477 collégiens, dont les 110 élèves de 6ème ont effectué leur rentrée dès 8h, en avant-première, le 2 septembre.

Ils ont ainsi pris possession des lieux dans le calme, avant le « rush » des 5èmes, 4èmes et 3èmes qui rentreraient le lendemain.

Il comprend également une cinquantaine de personnels, enseignants et administratifs.



69 collèges publics et privés dans le Loiret pour 35 000 collégiens

Afin de permettre aux collégiens de travailler dans des conditions optimum, le Département poursuit ses actions dans les établissements loirétains, entre réhabilitations, reconstructions ou nouveaux projets. Il contribue aussi à la modernisation des équipements pédagogiques, des outils numériques et des restaurations scolaires.

Plus de 22 000 repas sont servis au quotidien privilégiant l'éducation au goût, le développement durable et la lutte contre le gaspillage.



TRAVAUX

Les travaux dans les écoles

Comme chaque année, des travaux ayant pour but d'améliorer le confort des enfants et des agents ont été réalisés, en régie, dans les écoles publiques.



Les services techniques ont en effet procédé à la rénovation du restaurant scolaire de l'école du Centre avec l'isolation des murs et la remise aux normes de l'installation électrique. Ils ont ensuite effectué le changement des soubassements des murs pour davantage de sécurité et d'hygiène, la pose de nouveaux papiers et des dalles bicolores au plafond. A l'école maternelle de l'établissement,

plusieurs placards ont été fabriqués, installés et peints, pour désencombrer le couloir et faciliter le rangement des divers accessoires, dans le cadre du projet AD'AP.

A l'école Jean-Marie Blanchard, l'une des salles de classe a été complètement repeinte dans des tons acidulés verts et roses « flashy » choisis en accord avec l'enseignant.

Campus Parentalité :

Une plateforme éducative gratuite pour toute la famille

Le Campus Parentalité est une offre destinée à soutenir la réussite éducative de tous, du primaire à la terminale. Cette plateforme est une collaboration exclusive de 4 grandes marques de l'édition: Bordas, Nathan, Le Robert et Syros. A l'occasion de la rentrée, elle s'est enrichie de nouveaux contenus.

Toute la famille peut en profiter gratuitement, sans engagement, au quotidien, tout au long de l'année. Les adultes ont aussi l'opportunité de l'utiliser pour des remises à niveau (y compris pour les langues). Il suffit de se connecter

<https://sullysurloire.campus-parentalité.fr> avec le code **SULLY-CAMPUS**.

Suppression des contenants en plastique à la cantine

Soupçonnés de contenir des substances reconnues comme des perturbateurs endocriniens, les contenants en plastique, dont notamment les barquettes, ont été supprimés à la cantine et remplacés par des plats en inox (Une initiative qui avait déjà été anticipée à Sully (voir le Sully Mag n°19).

Le calendrier des vacances scolaires (Zone B)

Vacances de la Toussaint

Fin des cours :
samedi 19 octobre 2019
Reprise des cours :
lundi 4 novembre 2019

Vacances de Noël

Fin des cours :
samedi 21 décembre 2019
Reprise des cours :
lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver

Fin des cours :
samedi 15 février 2020
Reprise des cours :
lundi 2 mars 2020

Vacances de printemps

Fin des cours :
samedi 11 avril 2020
Reprise des cours :
lundi 27 avril 2020

RECOMPENSES

Remise de trophées aux jeunes sportifs

« Si les Français savaient le rôle de l'intelligence et de la volonté, la part de l'esprit et de caractère dans la plupart des sports, avec quel entrain ils y pousseraient leurs enfants » voilà ce qu'exprimait autrefois le baron Pierre de Coubertin (1863-1937) qui prit une large part à l'éclosion du sport à la fin du 19ème siècle.

Gageons qu'il serait fier aujourd'hui d'avoir contribué à faire aimer le sport et les valeurs qu'il véhicule. C'est dans cet esprit de dépassement de soi, que les nombreux jeunes du Club Sportif Municipal Sullylois ont été récompensés, le 4 juillet.

Comme chaque année, la Municipalité, en partenariat avec le Club Sportif Municipal, organisait une réception en leur honneur pour la remise des trophées, l'accent ayant également été mis sur l'investissement des bénévoles au sein des diverses sections.



STAGES

Des stages multi sports gratuits pour les enfants

Du 8 au 26 juillet, les enfants de Sully ou scolarisés à Sully ont pu profiter de stages multi-sports gratuits, organisés par la commune, avec son éducateur sportif Walter Bonjean assisté de Perrine Blanchet animatrice sportive contractuelle.

Les activités proposées étaient variées, avec la participation de certains éducateurs des sections sportives comme au Taekwondo avec Ilham Sabri, Florent Ducloy pour les activités de canoë et de paddle et les membres de la Brême Sullyloise pour la pêche. Les stages se sont

déroulés pendant 5 jours du lundi au vendredi de 10h00 à 16h30, les enfants apportant leur pique-nique pour le déjeuner.

Pendant ces 3 semaines les enfants ont pratiqué de multiples activités : taekwondo, base-ball, tir à l'arc, golf, jeux de balles ovales, natation à la piscine à vagues de Sully, paddle sur la Loire. Ils ont participé à des activités pêche, fait de l'escalade sur le mur de l'école du Centre, joué aux raquettes, profité des structures gonflables de Sully Plage. Entre sortie vélo à St Aignan-le-Jaillard, course

d'orientation, pétanque, séances de yoga et de stretching, ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer un seul instant.

Au total une quarantaine d'enfants de 7 à 11 ans a profité de ces stages.



FOOTBALL

Tournoi de football inter-entreprises



Dans le cadre de la Coupe du monde féminine, l'entreprise Swiss Krono organisait un tournoi de football inter-entreprises le jeudi 27 juin au stade Lionel Jourdain. Malgré les températures caniculaires, tous les participants se retrouvèrent sur la pelouse avec beaucoup d'enthousiasme. Une douzaine d'équipes composées de 7 personnes chacune avec une femme à la tête s'affrontèrent donc tout au long de la soirée, en toute sportivité et dans une ambiance conviviale. Une belle initiative ayant fait l'unanimité auprès des participants et du public et qui sera renouvelée l'année prochaine.

JEUNESSE

Bouchons ça roule :

un nouveau défi pour le CM Jeunes

En partenariat avec l'association « Bouchons ça roule », le Conseil Municipal Jeunes s'est lancé le défi de récolter 5 tonnes de bouchons.

Dès la rentrée, ils ont mobilisé leurs écoles et le collège, afin d'atteindre leurs objectifs.

Ils ont également présenté leur projet aux différents présidents des sections, lors du forum des associations qui s'est déroulé le 31 août.

Pourquoi ce défi ?

Leur but est de réaliser le rêve d'un jeune handicapé sullylois.

Qui pourra en bénéficier ?

Les conditions sont les suivantes :

- Être sullylois.
- Être âgé de 7 à 20 ans.

- Être porteur d'un handicap (physique, psychique, moral).
- Ecrire une lettre au CM Jeunes expliquant son handicap au quotidien.
- Décrire son rêve (rencontrer son idole(sportif, comédien, artiste), faire un exploit sportif (sauter en parachute, voler en ULM etc.).

Le Conseil Municipal Jeunes étudiera tous les courriers et sélectionnera ensuite un seul candidat dont le rêve sera réalisé en décembre 2019 ou en janvier 2020, en fonction des résultats de la collecte de bouchons.

Alors, un conseil, ne jetez plus vos bouchons et rapportez-les dans les différents points de collecte.

Quant au courrier, il suffit de l'adresser au **Conseil Municipal Jeunes, Mairie, 3 place Maurice de Sully 45600 Sully-sur-Loire.**



JEUNESSE

Un bon bilan pour le CM Jeunes



Le 27 juin dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes se sont retrouvés pour leur dernière séance plénière, afin de présenter aux élus le travail réalisé au cours de leur année de mandature ainsi que les projets à venir.

En raison de la canicule persistante, la réunion a été « délocalisée » dans la salle Maximilien de Béthune du Centre F. Kuypers.

Les élus sullylois assistaient à cette séance, aux côtés des familles des enfants et des représentants du secteur scolaire.

L'adjointe déléguée au CM Jeunes, Jeannette Léveillé a félicité les enfants pour leur assiduité aux réunions et aux manifestations, soulignant

l'importance de leur rôle d'élu au regard de leurs camarades d'école et de quartier.

Shanna, la Maire Enfant a ensuite pris la parole, remerciant ses jeunes collègues pour leur investissement, retraçant leurs multiples obligations municipales.

Les jeunes élus ont été sur tous les fronts. En effet, que ce soit pour les cérémonies commémoratives, pour l'opération « Sully Ville Propre », les visites au Sénat ou au Centre de Secours de la commune, ils ont été très actifs.

Election du Conseil Municipal Jeunes

Les élections approchent pour le Conseil Municipal Jeunes qui sera renouvelé début octobre. Les écoliers voteront dans un premier temps dans leurs écoles respectives.

L'élection du Maire-Jeunes et de ses adjoints se déroulera ensuite le 17 octobre, dans la salle du Conseil de la mairie.

EMPLOI

7ème édition des rendez-vous de l'Emploi le 8 octobre

Le Val de Sully s'investit en faveur du chômage et du développement économique. Ainsi, lors de cette matinée de job dating, employeurs et candidats pourront s'entretenir et envisager ensemble leur avenir.

Des secteurs d'activités* très variés seront représentés lors de cette matinée au cours de laquelle seront proposées de nombreuses offres d'emploi. Pour chaque visiteur s'ouvrira l'opportunité de signer un contrat de travail et d'occuper un emploi dans les semaines à venir. Toutes les entreprises et agences intérimaires participantes présenteront des offres effectives, en adéquation avec le savoir-faire des chercheurs d'emploi du

territoire; Par ailleurs, l'Armée et la Police se tiendront à disposition pour répondre aux questions du public, de même que des organismes d'accompagnement à la création d'entreprise.

Soyez au rendez-vous le 8 octobre, de 9h à 12h30 à l'Espace Blareau et n'oubliez pas d'apporter vos CV (entrée libre).

* Les secteurs d'activités concernés : nucléaire, transport, industrie, logistique, agricole, services à la personne, nettoyage et entretien des locaux, animation, grande distribution, immobilier, espaces verts et naturels, apprentissage...



MOBILITE

Des navettes pour faciliter la mobilité



Il s'agit d'un service gratuit qui a été mis en place depuis le 1er juillet, à titre expérimental pour les deux mois d'été.

La Communauté de Communes du Val de Sully souhaitait ainsi permettre aux habitants des communes du Sud de la Loire (dépourvues de mode de transport collectif) de se déplacer plus facilement et de rallier la ville-centre, à savoir Sully-sur-Loire.

Cette navette de 9 places passe une fois par semaine dans chacune de ces communes, selon 4 circuits (circuit 1: Sully/Cerdon/Villermurlin/Sully; circuit 2: Sully/Vannes-sur-Cosson/Isdes/Sully; circuit 3 : Sully/Guilly/Neuvy-en-Sullias/Viglain/Sully; circuit 4 : Saint-Aignan-le-Jailard/Lion-en-Sullias/StFlorent/Sully-sur-Loire.

Pour tous renseignements auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully : 02 38 35 05 58.

EVENEMENT

Le comice agricole a célébré le monde rural

Placé sous le signe de l'intercommunalité, ce comice agricole nouvelle formule a rassemblé les 19 communes du territoire de la Communauté de Communes du Val de Sully les 10 et 11 août.

C'est le parc du château qui a servi de toile de fond à cette manifestation célébrant le monde rural d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Entre expositions de matériels divers, foire aux bestiaux, commerciale et artisanale, marché du terroir, visites à la ferme, concours et spectacles de variétés, le public était au rendez-vous.



NOUVEAU

Carrousel a remplacé Cagibi

L'ouverture de cette nouvelle boutique initialement prévue début juillet a été reportée à début septembre, le temps que la propriétaire prenne...ses marques.

C'est donc un commerce original qui s'est installé dans les anciens locaux de Cagibi, 1 bis, rue des Huiliers.

Carrousel, propose des vêtements, chaussures, « vintage » et modernes, dans un style tendance qui plaira à tous, femmes, hommes, enfants. La propriétaire Mme Mellet-Barberot fait également du rachat à domicile ou sur place, en boutique.

On y trouve une belle gamme de bijoux et d'accessoires.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi matin : 9h30-12h30

Jeudi matin : 9h30-12h30

Vendredi : 10h/16h (sans interruption)

Samedi : 10h30/18h (sans interruption)

**Pour tous renseignements,
tél : 09 84 03 75 96**



Maintien ADOM, un service d'aide à domicile

Cette agence de services à la personne est installée 8, rue aux Pommes Elle prend en charge les actes de la vie quotidienne, l'accompagnement, l'aide aux repas et l'entretien (logement et gestion du linge).

**Pour tous renseignements,
tél : 09 52 94 90 70.**



NOUVEAU

Feuille à Feuille a changé de propriétaire



Après 20 années, l'aventure Feuille à Feuille a pris fin pour Angélique Moindrot qui a choisi de passer le relais à Sabrina Vernillet.

Tout aussi passionnée pour la décoration et les beaux vêtements, elle a pris les rênes de ce commerce mi-août.

La jolie boutique n'a pas changé de nom, ni d'adresse (28 boulevard J. d'Arc). On y trouve des trésors !

Elle est ouverte tous les jours (sauf le mercredi), le matin de 10h à 12h15 et l'après-midi de 15h à 19h. Elle accueille également sa clientèle le dimanche matin de 10h30 à 12h15.

**Pour tous renseignements,
tél : 02 38 36 34 77**

NOUVEAU

Studio Mode a succédé à Sully Fleurs



Un magasin de vêtements prêt à porter, maroquinerie, chaussures, lingerie a ouvert ses portes début juillet.

Il s'est installé dans les anciens locaux de Sully Fleurs, au 5 boulevard Jeanne d'Arc.

Les horaires sont les suivants :

**Ouverture du mardi au samedi
de 10h à 12h et de 15h à 19h.**

CONCERT

Du Swing à Sully avec Olivet Jazz Band, le 5 octobre

Olivet Jazz Band est une formation issue du milieu scolaire qui a vu le jour dans les années 80. A la manière des grands big bands américains, cet orchestre de jazz est composé d'une vingtaine de musiciens et d'une chanteuse à la voix envoûtante.

Il restitue l'ambiance des grandes formations américaines des années 40 à 50 avec un répertoire émaillé de noms prestigieux tels que Glenn Miller, Duke Ellington, Lionel Hampton, Count Basie ou Claude Bolling.

Mais il y a aussi des thèmes plus traditionnels allant du blues au boogie woogie, en passant par les rythmes latino-américains (samba, manbo, bossa nova).

Quelques visites vers le jazz plus contemporain complètent ce cocktail musical pétillant et swingant à souhait. La chanteuse ponctue le spectacle en interprétant des extraits de comédies musicales de la grande époque...



Deux heures de swing sans modération ! Rendez-vous à l'espace multiculturel de St Germain le 5 octobre à 20h30.

Le prix des places est fixé à 12€ (6€ pour les moins de 12 ans). La billetterie se fera en mairie les jeudis de 13h30 à 17h30, les vendredis de 13h30 à 16h30 et les samedis de 10h à 12h. Elle sera aussi ouverte à 19h le soir du concert.

THEATRE

Lettre à Nour

face au radicalisme

Lettres à Nour
Rachid Benzine

A l'initiative de la Préfecture du Loiret, une pièce de théâtre intitulée « Lettre à Nour », d'après un texte de Rachid Benzine, sera jouée à l'Espace culturel Saint-Germain, le 17 octobre prochain à 14h, dans le cadre de la campagne « *Extrémismes et radicalisme violents, trouvons des solutions ensemble* ».

Cette pièce s'adresse non seulement aux jeunes de 14 à 25 ans, mais aussi aux professeurs, aux encadrants, aux parents ainsi qu'à tous les publics qui se sentent concernés par la montée des extrémismes et du radicalisme.

EXPOSITION

Cubiosités réinvente l'art



C'est une exposition au concept très original qui a fait le bonheur des visiteurs, pendant une quinzaine de jours, en juillet dernier, à l'espace culturel Saint-Germain et dont le vernissage s'est déroulé le 28 juin.

La Société Littéraire et Artistique de l'Orléanais (SLAO) a proposé un concept innovant et interactif, le public ayant la

possibilité de participer à l'œuvre - un grand mur de cubes recouvert de citations d'artistes - en y laissant, un mot, une phrase, un dessin, tout en admirant les créations diverses et variées des différents artistes.

Un moment exceptionnel sous le signe du partage et de l'art réinventé.

SALON

Le 4ème Salon des services et des droits à la personne change de lieu



Les trois premières éditions s'étaient déroulées à l'Espace Blareau mais en raison d'une fréquentation qui avait un peu faibli, ce rendez-vous se rapprochera du centre-ville cette année et se tiendra au Centre F. Kuypers, le 6 novembre prochain de 10h à 17h (sans interruption).

Un lieu central qui sera beaucoup plus accessible à l'ensemble de la population.

Le thème choisi pour cette 4ème édition sera consacré à la santé.

PRATIQUE

Faciliter la prise en charge avec la feuille jaune

Pour aider les professionnels de l'urgence, la feuille jaune, c'est le moyen de prévenir ceux qui vous entourent, c'est un support pour les professionnels et un document d'informations unique et départemental. En cas de problème, les informations notées sur ce document permettront aux pompiers, ambulanciers, SAMU, urgences ou professionnels de santé de contacter vos proches, facilitant ainsi votre prise en charge. Cette feuille jaune est disponible en mairie.

AIDE

Nouveau : Une permanence S.A.D.S au CCAS à partir du 7 octobre

S.A.D.S. DOMICILE – Groupe AUXI'LIFE est une association d'aide et d'accompagnement à domicile à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Elle intervient depuis 1991 auprès de la population d'Eure et Loir et depuis octobre 2016

L'association intervient tous les jours de l'année sur Orléans, Châteauneuf-sur-Loire, Chécy et Sully-sur-Loire avec l'aide d'une équipe de 80 aides à domicile et auxiliaires de vie.

Elle propose deux activités, qui, bien que distinctes peuvent être complémentaires. Une activité Prestataire (L'association est employeur des aides à domicile), une activité Mandataire (Le client est employeur de l'intervenant à domicile mais délègue à l'association par la signature d'un contrat de mandat, l'établissement de toutes les formalités administratives liées à l'emploi).

Les prestations proposées concernent l'entretien du linge et du cadre de vie, l'aide à la personne, l'aide administrative, le répit des aidants, le maintien du lien social, le transport accompagné avec un véhicule adapté pour les personnes à mobilité réduite, de la garde de jour, de nuit ou à demeure (24 h / 24 h) ainsi qu'un

accompagnement de la fin de vie. Toutes ces prestations sont dispensées par un personnel recruté avec un haut niveau d'exigence et hautement qualifié.

Pour toute demande de renseignements, l'association s'engage à venir voir les personnes à leur domicile pour évaluer leur situation, les aider à constituer leurs demandes d'aide financière et établir un devis gratuit.

A partir du Lundi 7 octobre 2019, l'association tiendra une permanence chaque lundi de 8 h 30 à 12 h 00 dans les locaux du C.C.A.S.

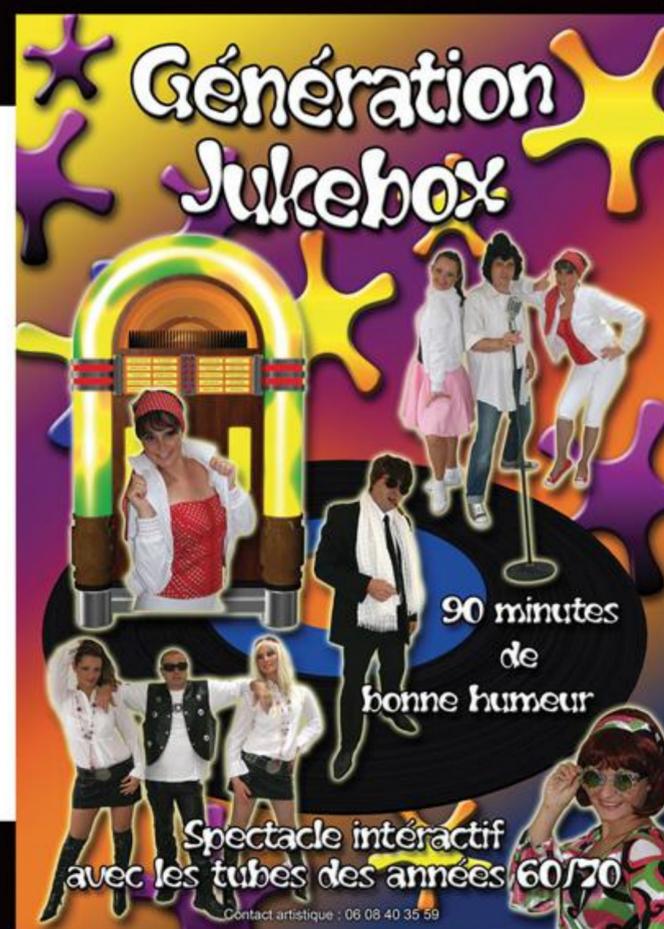
En dehors de cette permanence, Chrystèle Magnin, Responsable de secteur sera joignable par téléphone au 02.38.58.56.33 ou par courriel chrystele.magnin@sads.fr.



Rappel : N'oubliez pas de vous inscrire à la Saint-Nicolas

La Saint-Nicolas, organisée par le CCAS de la commune, pour les personnes âgées de 70 ans et plus, aura lieu le mardi 3 décembre à 14h30, à l'Espace Blareau. Le divertissement se déroulera en deux temps, la première partie étant consacrée à la chorale La Do Ré et la seconde partie à un spectacle intitulé « Génération Juke Box ».

La formule d'inscription ayant changé, un coupon-réponse publié dans le Sully Mag n°21, doit être impérativement renvoyé au CCAS avant le 10 novembre 2019.



SANTÉ

Une marche de santé, citoyenne et sportive



Pour la seconde année consécutive, le Conseil citoyen, organisait, le 29 juin dernier, une marche citoyenne, en partenariat avec le Service Animation/Jeunesse de la Communauté de Communes du Val de Sully, les Randonneurs Sullylois, le Déclif Sullylois et le CSMS Pétanque.

Cette action ayant pour thème la santé, ciblant l'alimentation et plus particulièrement le diabète, visait d'une part à inciter adultes et enfants à une pratique sportive régulière et, d'autre part à rassembler les habitants du quartier du Hameau afin de leur permettre de communiquer avec d'autres personnes et de créer une cohésion, dans un esprit de convivialité. Le surpoids est en effet devenu un véritable phénomène de société et génère de nombreuses pathologies.

Le Conseil Citoyen a donc fait appel à des spécialistes du domaine de la santé pour

les accompagner dans cette action afin de sensibiliser les participants à ces maladies.

Etaient ainsi présents, le Dr Fabrice Lagarde, diabétologue intervenant notamment au sein de l'hôpital de Sully, ainsi que Julie Bordinat nutritionniste/Diététicienne. Un coach sportif et un infirmier les accompagnaient.

53 adultes et 23 enfants, participaient à cette marche à laquelle s'étaient joints des représentants des Conseils citoyens de Châlette/Loing, Montargis et St Jean-de-la-Ruelle.

Lors des inscriptions, chacun a reçu un sac offert par le Conseil citoyen, contenant un stylo ainsi qu'un questionnaire relatif au diabète.

En raison des fortes chaleurs les organisateurs avaient pris soin de modifier le parcours initial en privilégiant une marche en bordure de Loire et à l'ombre des arbres

du parc du château.

Par ailleurs tout avait été prévu pour préserver les participants, des risques liés aux températures excessives : bouteilles d'eau brumisateurs, trois Rosalies suivant le cortège, pour prévenir les coups de fatigue.

Au retour, les efforts de tous ont été récompensés par le pot de l'amitié en présence des élus locaux, suivi d'un repas partagé offert par le Conseil citoyen et préparé par la communauté marocaine.



SOUTIEN

Lâcher de ballons des Cœurs Endormis

L'association Cœurs Endormis, présidée par Murielle Vilatte qui accompagne et soutient les familles dans le deuil périnatal, organisait un lâcher de ballons annuel le 7 juillet dernier.

Cette petite cérémonie émouvante s'est déroulée dans le parc du château.

Des dizaines de ballons roses, blancs, bleus se sont envolés dans le ciel à la mémoire des tout-petits qui se sont endormis pour toujours.

Pour tous renseignements et demande d'accompagnement,

contacter le 06 50 25 71 36



EVENEMENT

Une fréquentation croissante à la Fête de la Sange



Le public a prouvé, pour cette 22ème édition, que le succès de cette manifestation ne se dément pas. Les chiffres le confirment : 38 000 visiteurs pendant les deux jours (27 000 pour la Fête de la Sange et 11 000 pour le vide-greniers du dimanche); 280 stands sur les pelouses du parc et 3 000 animaux; 180 exposants au vide-greniers.

Mathieu Teixeira et Christophe Léveillé, respectivement président et vice-président du Comité de la Sange, fiers de ce succès mérité, ont guidé le cortège des officiels, parmi lesquels le nouveau préfet Pierre Pouessel et le Président du Conseil Départemental Marc Gaudet pour l'inauguration de cette grande fête, samedi après-midi.

De plus en plus populaire au fil des années, la Fête de la Sange représente l'une des plus belles vitrines des festivités sullyloises et qui rassemble tous les acteurs du monde rural. C'est un véritable catalyseur pour l'économie du territoire et le développement du tourisme.

Mention spéciale aux 80 bénévoles qui sont les chevilles ouvrières de cette hymne à la Nature, devenu en deux décennies, l'une des manifestations-phare de la commune.



ASSOCIATIONS

Le Forum des associations

C'est le rendez-vous incontournable de la fin de l'été donnant le signal de la reprise des activités, sportives, culturelles et ludiques de la saison à venir.

Organisé par la Municipalité, en partenariat avec le Club Sportif Municipal Sullylois et le Centre d'Animations et de Loisirs, ce forum qui se déroulait le 31 août sur l'Aire de Loire a accueilli un nombreux public qui a apprécié la variété des animations et la diversité des stands.



Les échanges franco-anglais se poursuivent avec le Comité de jumelage Sully/Bradford



Dans le cadre du jumelage Sully/Bradford-On-Avon, 26 membres du Comité sullylois et 13 membres de l'association des Randonneurs se sont rendus à Bradford du 29 mai au 2 juin pour une visite à leurs homologues anglais. Ils ont été chaleureusement accueillis par le maire de la ville.

En partant à la découverte du patrimoine local, ils ont eu le plaisir de découvrir une « rue de Sully » dans un nouveau quartier de la ville.

Ils se sont ensuite rendus à Bristol pour une visite de l'Aérospatiale puis à Cardiff, la capitale du Pays de Galles, où ils ont pu admirer son magnifique château datant du 11ème siècle. Ils en ont également profité pour faire une traversée de la baie en bateau.

La Corbeille d'Argent : des loisirs pour les personnes âgées

Créée il y a 33 ans, en 1986, l'association accueille les retraités, pré retraités, couples ou personnes seules pour des moments de convivialité: jeux de société, goûters, pique-nique, sorties, tout au long de l'année.

Pour tous renseignements contacter son président Claude CATELIN tel : 02.38.36.48.83 06.45.31.73.51.

Fleurissement : la ville a pris de la couleur !



Les Espaces verts ont mis les bouchées doubles cette année, pour fleurir les rues et les quartiers de la commune.

Ainsi l'ancien lavoir s'est refait une beauté. Les Services Bâtiments et Espaces verts du Centre Technique Municipal ont d'ailleurs travaillé conjointement, à la rénovation des peintures et au fleurissement de l'ancien lavoir situé rue de la Blanchisserie.

Une action qui a pour but d'entretenir et d'embellir le patrimoine communal.

Les différents ronds-points de la ville ont été agrémentés de massifs superbes, avec une mention particulière au parterre de l'avenue de Béthune, spécialement réalisé dans le cadre du Comice Agricole. A noter que la charrette initialement en piteux état a été complètement restaurée par un agent municipal.

L'équipe des Espaces Verts municipaux, bien que très réduite, a fait des merveilles pour fleurir la ville.



TRAVAUX

Résidence intergénérationnelle :

Le chantier avance



En l'espace de 5 mois le chantier a beaucoup progressé. Les bâtiments de cette future résidence sont déjà imposants.

Pour rappel l'achèvement des travaux est prévu pour le troisième trimestre 2020

TRAVAUX

City Stade du Hameau :

Les travaux ont commencé



Ce sont d'abord des travaux de décaissement qui ont commencé, suivis de la préparation de la plateforme en enrobé puis de la pose des structures et des jeux.

OCTOBRE

Semaine Bleue

Le 1er à 15h Conférence Actualisation des connaissances du Code de la Route (salle Lepage).

Les Rendez-vous de l'Emploi

Le 8 de 9h à 12h30 (Espace Blareau)



JOB DATING
mardi 8 OCTOBRE
 de 9h à 12h30
 à l'espace Blareau Sully sur Loire
 Chemin de la salle verte
 Prévoir plusieurs CV + d'infos 02 38 36 35 75

Vide-Armoires Amicale des Employés Municipaux

Le 13 de 9h à 18h (Espace Blareau)

Exposition CAL Mycologie

Le 20 de 9h à 18h30 (Espace Blareau)

Salon des Gourmets Lions Club

Les 26 et 27 (journée Espace Blareau)

26 27 OCT 2019 SULLY-SUR-LOIRE ESPACE BLAREAU



ENTRÉE 3€

VINS FINS ET SPIRITUEUX | GASTRONOMIE | TERROIR
 RESTAURATION ET DÉGUSTATION SUR LES STANDS
 JOURNÉES CONTINUES : SAMEDI : 10H - 22H | DIMANCHE : 10H - 18H



NOVEMBRE

Salon des services et des droits à la personne

Le 6 de 10h à 17h (Centre F. Kuypers)

Chapitre de la Confrérie de la Faisanderie

Le 10 (10h messe, 11h15 défilé, 12h intronisations)

Commémoration Armistice

Le 11 (défilé 11h15)

Spectacle Jean-Marie Bigard

Le 16 à 20h30 (Espace Blareau)

Vide-Armoires Amicale de l'Hôpital

Le 17 de 9h à 17h (Espace Blareau)

Sainte-Barbe/Sainte-Cécile

Le 23

Vide-Poussettes CSMS Basket

Le 24 (journée Espace Blareau)

Féerie de Noël

Le 30 et 1er décembre (journée Place de Gaulle)

Exposition CAL Déclic Photos

Le 30 et 1er décembre (journée Centre F. Kuypers)

DECEMBRE

Bal à Fernand Sully Foot 45 Spécial Téléthon avec l'orchestre Pascal Loubersac

Le 1er à 14h (Espace Blareau)

Saint-Nicolas (CCAS)

Le 3 à 14h (Espace Blareau)

Marathon de l'Espoir

Le 8 à 9h30

Concert CAL Folies Phonies

Le 15 à 14h30 (Eglise St Ythier)

Goûter de Noël Corbeille d'Argent

Le 19 à 14h (Espace Blareau)

Concert de Noël de la Société Musicale

Le 21 décembre à 20h30 (Eglise St Ythier)

Reveillon du CAL Randonneurs

Le 31 (RV à 16h à l'Espace Blareau pour la randonnée)

Sully Espoir vous donne rendez-vous pour le Téléthon

Voici les actions qui seront mises en place dans le cadre du Téléthon :

4/5/6 octobre : enduro carpes organisé par la Brème sullyloise.

12 octobre : Concert à l'église St Germain

9 novembre : journée crêpes à Super U

11 novembre : Loto du Téléthon organisé par Sully Foot 45 et Sully Espoir.

7 décembre : Village du Téléthon

Téléthon
CONCERT Samedi 12 octobre
 A partir de 20h CHANSONS FRANÇAISES CHANTS LYRIQUES
 Entrée libre Église Saint-Germain
 HINAME // CHANTEUR AUTEUR COMPOSITEUR
 MICKAEL CHAPEAU // CHANTEUR DU THEATRE DE TOURS
 Grande tombola au profit du Téléthon avec de nombreux lots à gagner !
 Renseignements et réservation par téléphone au 06 03 49 25 69

EVENEMENT

Sully plage,

le rendez-vous incontournable de l'été



Enfants, parents, grands-parents, les générations se côtoient dans une ambiance festive pendant un mois à Sully Plage.

Ce rendez-vous intergénérationnel a atteint son objectif, qui était de favoriser la mixité sociale et donner à chacun l'opportunité de bénéficier d'animations et de concerts gratuits à deux pas de chez soi.

La fréquentation, considérable au fil des éditions, s'est encore intensifiée cette année, dépassant les chiffres prévisionnels.

Ce sont en effet plus de 40 000 personnes qui ont fréquenté Sully Plage du 6 juillet au 4 août, dont 12 000 personnes aux concerts, avec de gros pics d'affluence notamment pour la soirée d'ouverture avec la présence de Chris Anderson, le bal du 13

juillet et les concerts, les jeudis, vendredis et samedi.

C'est devenu le rendez-vous incontournable de l'été, tellement apprécié de toutes les générations, que beaucoup souhaiteraient qu'il se prolonge un mois de plus.

L'organisation de Sully Plage nécessite des mois de préparation intense et le budget ne permettrait pas d'envisager un mois de plus.

EVENEMENT

La Fête de la musique pour tous



La fête de la musique a battu son plein le 21 juin et les accords ont résonné dans le cœur de la ville, tout au long de la journée et de la soirée

Une belle réussite qui a rassemblé tous les amoureux de la musique, quel que soit le style.

Une partie du centre-ville avait été fermée à la circulation afin que le public puisse profiter pleinement des nombreuses animations aux terrasses des cafés et des restaurants, devant la mairie, au centre F.Kuypers, à l'église Saint-Ythier etc.

Tout le monde a apprécié cette formule musicale aussi festive que conviviale.

ECHANGE

25 jeunes du Lions Club de passage à Sully

Venus d'une quinzaine de pays (Pérou, Russie, Inde, Maroc, Albanie, Cuba, Espagne, Pologne, Vietnam, Kazakhstan...) 25 jeunes âgés de 18 à 22 ans, issus des Centres Internationaux Francophones (et Francophiles) du Lions Club, étaient de passage à Sully, dans le cadre d'un séjour d'un mois en France.

Sélectionnés pour créer une charte sur l'eau et parlant un Français impeccable, ils ont pu ainsi converser avec les élus locaux, le maire Jean-Luc Riglet, les ayant accueillis le 16 juillet aux côtés de ses adjoints.

Alain Colcomb et Jack-Yves Huez du Lions Club Orléans encadraient ce groupe hébergé au lycée orléanais du Bourdon Blanc, pendant toute la durée de ce séjour qui leur a permis de découvrir les richesses patrimoniales, culturelles, et gastronomiques du Centre-Val-de-Loire.

Retournés dans leurs pays respectifs, ils sauront ainsi donner une place particulière à la France.



VISITE

Le Consul du Maroc en visite à Sully



«Créer une dynamique(...), construire des relations(...) Chaque fois qu'on s'approche des communes il y a un potentiel humain » affirmait Kamal El Mahdaoui, le Consul Général du Royaume du Maroc, ravi de rencontrer les élus Sullylois, lors de sa toute première visite le 24 juin dernier.

Le président de l'Association des Musulmans de Sully, Nabil Barimi avait également été convié à cette rencontre.

Après cet entretien très convivial avec le maire et ses adjoints, qui s'est déroulé dans la salle du conseil de la mairie, le Consul a souhaité se rendre sur le terrain et notamment à l'école du Hameau, où il a eu l'occasion de s'entretenir avec quelques parents d'élèves.

Accessibilité : un élévateur dans la mairie

Dans le cadre du rapport sur l'accessibilité qui avait été réalisé par la société CITAE en 2015, un ascenseur figurait parmi les préconisations. Il est destiné à faciliter l'accès des usagers (notamment les personnes à mobilité réduite) et du personnel au 1er étage de la mairie où se trouvent la salle du conseil municipal qui fait également office de salle des mariages, les salles de réunion et les bureaux administratifs.



Après études des différentes possibilités d'aménagement, c'est finalement le principe d'un élévateur qui a été validé, la ville ayant retenu un plan de financement à hauteur de 22 909 €. Un fonds de concours a été sollicité auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully, pour un montant de 11 454€.

Cet élévateur a été mis en place, dans le hall d'accueil de la mairie, au début du mois de juillet par la société Simply Access de Vendôme.

Tribune Libre Liste d'Opposition

L'article L.2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la mairie diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal, un espace doit être réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les élus de Sully Avenir viennent de faire valoir ce droit en demandant la publication de cet article.

Le mot de Sully Avenir

Depuis avril 2014, nous faisons partie du Conseil Municipal de Sully-sur-Loire en tant que groupe municipal « d'opposition ».

Néanmoins, dès le début du mandat, nous avons fait part au Maire de notre volonté de travailler dans le sens de l'intérêt général.

Notre groupe est représenté par André Kuypers, Armelle Lefaucheux, Corinne Mounier et Adrien Long. Nous participons assidûment aux conseils municipaux et aux commissions municipales lorsque celles-ci sont actives.

Car pour la question de la Santé, thème crucial à l'heure de la désertification médicale, la commission municipale du même nom, n'a depuis sa création jamais été convoquée ! Nous nous efforçons au mieux de représenter, tant au conseil municipal qu'à la Communauté de Communes, la population sullyloise qui nous a fait confiance aux dernières élections.

Si pour notre part nous déplorons le départ d'Adrien Long, appelé à l'étranger pour des raisons professionnelles, nous sommes plus qu'étonnés par l'accroissement de l'absentéisme des élus de la majorité municipale et l'on peut s'interroger sur ses raisons : Désintérêt pour la cause des Sullylois ? Trop de centralisme dans la prise de décision ? Ceci est, en tout état de cause, fort regrettable, lorsque l'on a l'honneur d'avoir été élu par ses concitoyens.

Si dès 2014, les collectivités ont vu leurs dotations d'Etat diminuer, beaucoup de communes ont cependant poursuivi leur projet de développement et leurs investissements afin de préparer l'avenir en priorisant les actions à mener tout en optimisant les financements. Nous avons constaté que les budgets qui nous étaient proposés n'étaient pas assez orientés vers l'entretien (des trottoirs du centre-ville, des abords de la mairie, de sa façade), ni vers l'aménagement de l'existant et encore moins vers l'investissement, indispensable au développement d'une ville quand on a une vision à long terme. « Gouverner, c'est prévoir ! »

Enfin, Il faut savoir que la municipalité actuelle, concernant les investissements n'a fait, pour une part, que poursuivre certains projets engagés sous la précédente mandature :

- Nouvelle gendarmerie (4 000 000 d'euros) : la ville a financé uniquement la voirie à hauteur de 187 000 euros.
- Parking route de Cerdon : 194 500 euros.
- Allée des jardiniers : 170 800 euros pour l'assainissement des eaux usées. Et d'autre part initié certains autres dont le succès n'est pas avéré...
- Achat de la maison Floquet (290 000 euros) pour en faire une maison des jeunes qui aurait dû ouvrir ses portes aux vacances de Paques 2017 ! mais à ce jour rien n'a bougé.
- Parking du boulevard Jeanne d'Arc (appelé à tort « coulée verte » puisque la définition d'une coulée verte est : « espace vert aménagé et protégé dans le cadre d'un plan d'urbanisation » : 650 000 euros dont 100 000 euros pour la ville de Sully.

Ces investissements, non exhaustifs ici, sont révélateurs pour la municipalité actuelle, d'une volonté limitée, voire hasardeuse (maison Floquet) d'envisager l'avenir de notre ville. Nous regrettons également le manque de visibilité sur la rénovation de l'école du Hameau. Dès lors, nous vous invitons à rejoindre l'association « Et Sully demain ? »

(Contact : etsullydemain@gmail.com), dont nous sommes membres, afin d'envisager ensemble, l'avenir de Sully.

Nous vous attendons nombreux à nos prochaines réunions.

Vos élus de Sully Avenir



ELECTION

Répertoire Electoral : Que faire si l'état-civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

L'état-civil qui apparaît sur votre carte électorale figure désormais au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'INSEE à partir des informations transmises :

- Par les communes pour les personnes nées en France métropolitaine, dans les Départements d'Outre-mer, à St Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie Française.

- Par la sphère sociale pour les personnes nées à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna.

Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état-civil officiel des électeurs.

Cependant, des erreurs peuvent exister et il est possible d'en demander la correction.

Cette demande de corrections diffère selon votre situation.

Vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à St Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie Française : un service est mis à votre disposition sur le site service-public.fr, vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public/particuliers/vosdroits/R49454>. Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif qui permet un traitement plus rapide.

Auparavant vous devez être en possession :

- de votre Numéro d'identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale qui figure sur notre carte vitale.

- D'une copie de votre acte de naissance. Ce document est à demander auprès de votre commune de naissance. Certaines communes proposent ce service en ligne. Si vous n'utilisez pas le service en ligne, vous pouvez également formuler votre

demande auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale etc) ou par courrier à l'adresse suivante : INSEE Pays de Loire, Pôle RFD 105, rue des Français Libres BP67401 44274 NANTES Cedex 2

Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna : vous pouvez formuler votre demande accompagnée d'un acte de naissance et d'un justificatif d'identité, auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale etc.) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.



RETRAITE

Les rendez-vous de la retraite

du 30 septembre au 5 octobre 2019

Les rendez-vous de la **retraite**

Vous avez des questions sur votre future retraite ? Des conseillers sont à votre disposition. C'est simple et gratuit.

L'Agirc-Arrco, organise, pour la 4ème année, les rendez-vous de la retraite dans ses 100 centres d'information répartis dans toute la France. Vous pouvez également, comme 4 millions de personnes, vous connecter sur le site, créer votre compte personnel et accéder à l'ensemble

des services personnalisés, sécurisés et gratuits (votre numéro de sécurité sociale suffit).

Vous pourrez ainsi consulter votre relevé de carrière, évaluer grâce au simulateur, l'impact sur votre future retraite, des changements d'orientation professionnelle ou de vie (congé parental, chômage, stage, travail à l'étranger, apprentissage...), poser vos questions aux experts en ligne et demander votre retraite inter-régimes en ligne.

Par ailleurs, pour vous aider à faire le point sur votre situation personnelle, les centres d'information Agirc-Arrco élargissent leurs horaires d'ouverture pendant cette

période (8h30/19h).

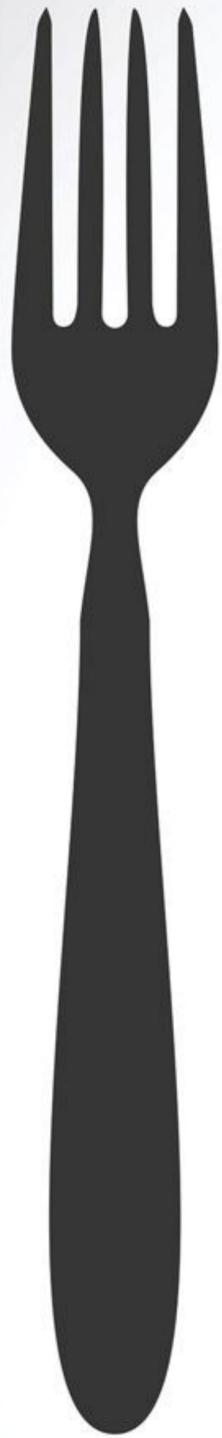
Pour prendre rendez-vous dans le Centre d'information le plus proche de chez vous, il suffit de vous connecter dès le mois de septembre sur le site

rdv-retraite.agirc-arrco.fr

EVENEMENT

26 | 27 OCT 2019

SULLY-SUR-LOIRE
ESPACE BLAREAU



22ÈME
SALON
DES
GOURMETS



ENTRÉE
3€

VINS FINS ET SPIRITUEUX | GASTRONOMIE | TERROIR

RESTAURATION ET DÉGUSTATION SUR LES STANDS

JOURNÉES CONTINUES : SAMEDI : 10H - 22H | DIMANCHE : 10H - 18H

